

225C2175
FR0012532810-FS1110

22 décembre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WAGA ENERGY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 décembre 2025, la société par actions simplifiée Box BidCo S.A.S.¹ (162 boulevard Haussmann, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 décembre 2025, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société WAGA ENERGY et détenir, à cette date, 22 777 033 actions WAGA ENERGY représentant autant de droits de vote, soit 85,88% du capital et 85,82% des droits de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Box BidCo S.A.S.	22 736 573	85,73	22 736 573	85,67
Auto détention ³	40 460	0,15	40 460	0,15
Total Box BidCo S.A.S.	22 777 033	85,88	22 777 033	85,82

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions WAGA ENERGY hors et sur le marché dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par le déclarant⁴.

Au titre de l'article 223-14 III du règlement général de l'AMF, le déclarant a précisé avoir conclu des accords de liquidité avec les bénéficiaires de 472 200 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE 2024.1, 2024.2.1 et 2024.2.2) et stock-options 2024.1 WAGA ENERGY, en cours d'acquisition, chaque instrument donnant le droit de souscrire à 1 action WAGA ENERGY. Ces accords sont décrits dans la note d'information ainsi que dans le rapport de l'expert indépendant annexé à la note en réponse relative à l'offre publique d'achat simplifiée (cf. D&I 225C1971 du 21 novembre 2025).

¹ Détenue à 100% par Box TopCo S.A.S., elle-même indirectement contrôlée par EQT Fund Management S.à r.l., agissant en qualité de gérant d'EQT Transition Infrastructure S.à r.l. SICAF-RAIF et de certains de ses affiliés. EQT Fund Management S.à r.l. est directement contrôlée par EQT AB.

² Sur la base d'un capital composé de 26 521 806 actions représentant 26 540 898 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

³ Auto détention agrégée en application des dispositions de l'article L. 233-9 I, 2^o du code de commerce.

⁴ Cf. notamment D&I 225C2125 du 15 décembre 2025.